



Public concerné :

Ouvrier, conducteur d'engins, chef d'équipe, intervenant auprès de réseaux (aériens, sous-terrains, subaquatiques).

Niveau : sans qualification

Objectifs :

La réglementation DT-DICT, l'appliquer lors des interventions ; son rôle parmi les responsabilités des différents acteurs ; conséquences de dommages ou accrochage ; procédure sur situation dégradée, conformément aux Arrêtés des 5/10/2011, 15/02/12 et 22/12/15 (A.I.P.R.).

Pré-requis :

Disposer d'une expérience significative en intervention près des réseaux. Avoir plus de 18 ans, être reconnu apte par la médecine du travail. Avoir tenue de travail, et équipements de protection individuelle (chaussures-sécu, casque, gants-cuir, baudrier, ...). Français lu, écrit, parlé. Calculs de base.

Durée : 1 j 7 H

Encadrement :

Formateur expérimenté en travaux à proximité de réseaux.

Validation :

Attestation de Compétence 'Travaux à proximité de réseaux-Encadrement', pour délivrance par l'employeur de l'AIPR. Validité 5 ans.

Inscriptions et renseignements :

auprès de nos
Conseillers en formation :

www.goformations.fr

- Formation préparatoire au QCM -

Déroulement de la formation :

Accueil stagiaires : présentation des formateurs, stagiaires, programme et évaluations (15 mn).

Connaissances 'théorie' (5H30) :

Contexte et fondamentaux :

- 1 AIPR, pourquoi ? contexte et accidentologie ; sensibilisation aux fondamentaux (DT-DICT, principes généraux de prévention, travaux urgents et arrêts chantier, travaux hors tension, ...), **les responsabilités** des différents acteurs.

Préparation de l'intervention :

- 2 **Compétence personnel : réglementation** ; respect des guides techniques, les sanctions.
- 3 **Analyse et cartographie** : réseaux sensibles ; répartition de coûts de travaux ; réseaux rigides souples.
- 4 **Guide technique** (application) : matériel ; distances de sécurité ; statistique (dommages réseaux) ; codes couleurs, traçage-marquage au sol.

Prévention lors d'interventions à proximité de réseaux :

- 5 Opérations sur **chantier** (méthodes d'intervention) : risques réseaux ; règles de sécurité ; principes sur la détection de réseaux ; **guide technique** ; règles pour les branchements
- 6 Lecture des plans et indices visibles sur le terrain et affleurants : terminologie et photos des **indices et affleurants**, identification des situations à risques ou inattendues.
- 7 **Marquage - piquetage** : entretien marquage ; couleurs des réseaux, marquage au sol.
- 8 **Travaux sans tranchée** : matériels.
- 9 Gestion des **dommages réseaux**, anomalies et ou accrochages : règle des 4A ; dégradation réseaux (quoi, quand, comment, quel ordre ?), constat-dommage ; responsabilités.
- 10 Recours à l'**arrêt de chantier** ou du sursis (constat) : réalisation de travaux ; découvertes non prévues ; changement de classe ; constat contradictoire.

Evaluation des acquis :

Test des connaissances 'théorie' (1H) : sur QCM individuel aléatoire du Ministère de l'Eco-logie, du Développement durable et de l'Energie (accès distant). Bilan et réexplications.

Méthodes et moyens pédagogiques et techniques:

Adaptation aux stagiaires. Présentation par vidéoprojection (salle multimédia). Animation interactive sur la base d'expériences vécues. Questions et réponses individuelles. Cours, exercices et corrigés. Évaluation 'théorie' par QCM via informatique en ligne.

Horaires : 8H30-12H00 13H15-16H45 (horaires et lieu confirmés sur Convocation)

Documentation remise :

Support de cours 'DT-DICT pour Autorisation d'Intervention à Proximité Réseaux'.